

Après Decazeville

La grève de Decazeville est terminée. Dans notre dernier journal, nous relevions le désir des syndicats de mettre fin à la grève de la faim. Il faut saluer la volonté des 9 grévistes qui se sont battus à la fois contre les souffrances physiques et contre les pressions qui leur furent faites en ces termes par le Comité Intersyndical : « Nous vous adjurons d'arrêter la grève de la faim. Elle comptera beaucoup dans les décisions du gouvernement. Elle n'aura pas été inutile... » Malgré deux jours de résistance, en l'absence d'idéal « victorieux », les grévistes ont cédé. Le lendemain le Comité Intersyndical annonçait la fin de la grève des mineurs de Decazeville et la reprise du travail pour le vendredi matin.

Victoire, défaite ou compromis ? écrivions-nous. Victoire, pas question. Compromis, hélas ! dans la mesure où les propositions gouvernementales peuvent constituer un compromis, oui, mais celui-ci est une solution et il y aurait eu véritable compromis si celui-ci était sorti d'une table ronde gouvernement-syndicat. Défaite ? « La lutte continue sous d'autres formes », ont dit les syndicats. Sous quelle forme ? Il faut bien en convenir, la grève est terminée et les résultats sont bien maigres.

Cependant, l'on ne saurait reprocher aux mineurs un manque de combattivité. Pour leur part, les syndicats locaux après avoir été à la tête des grévistes, sur une dynamique offensive, ont été vaincus par l'isolement et la pression exercée par les confédérations. Le mouvement de Decazeville a fait l'expérience de l'action particularisée. Il montre que s'il ne s'exporte pas, un mouvement ne peut vaincre le gouvernement, et les résistances syndicales que s'il s'élargit. ET MAINTENANT...

En refusant le grand combat, les confédérations ont libéré du même coup la politique gaulliste. Elles admettent la suppression des entreprises arriérées et marginales, résultant de la concentration du capitalisme industriel moderne, sans qu'un plan de reconversion ne soit établi. Mais nous en revenons au problème que nous posions dans notre premier article. Comment les syndicats comptent-ils s'opposer au licenciement prévu des 1650 ouvriers des Forges de l'Adour, au licenciement des ouvriers de chez Fauga à Béziers, à la fermeture des différents puits de mines de l'Allix, du Gard, de l'Hérault, du Tarn...

La défaite de Decazeville risque de désamorcer la volonté de lutte des ouvriers et mineurs. Sur le cas concret des Forges de l'Adour, les syndicats demandent la création d'entreprises nouvelles avant la fermeture. Comme le gouvernement se soucie peu de créer de nouvelles industries loin de ses combinats du Nord et de l'Est, il essaie de conjurer la décentralisation parisienne avec la reconversion. Pour Bayonne, on parle de décentraliser une partie de la SNECMA Paris, laquelle fera l'affaire des syndicats des Forges de l'Adour. Mais en même temps, les syndicats de la SNECMA mèneront une lutte contre la décentralisation. Alors, en l'absence de plan offensif, dépassant le régime, élaboré par la classe et pour la classe, apparaissent les contradictions des confédérations : ce qui arrange les uns nuit aux autres.

Ceci ne peut constituer une tactique valable de lutte contre le capitalisme, mais au contraire c'est l'héritage de la politique de la IV^e République. Pour redresser leurs organisations, les travailleurs ne devront compter que sur eux-mêmes, mais il faut pour cela que la lutte se trouve déplacée sur des secteurs clés : automobile, chimie, sidérurgie... Mais les travailleurs des entreprises condamnées ne peuvent se résigner à être transformés en chômeurs professionnels. La lutte de Decazeville doit servir d'exemple. Il faudra tou-

tefois qu'elle déborde, ainsi, les mineurs barbus, au terme de leurs deux mois de grève, au lendemain de la grève de la faim, au lieu d'écouter leurs syndicats, auraient pu imposer une marche sur Paris qui aurait pu avoir, par delà l'écran des confédérations, un retentissement national. Toutefois, nous le répétons, la solution réside, pour l'ensemble de la classe, dans une action concertée, sur un programme autonome de la classe.

L'affaire de la SAVIEM

Alors que des diffuseurs d'un bulletin d'opposition connu sous le nom de « la Voix ouvrière » autour duquel se regroupent des membres de l'UCI, du groupe Lambert-Renard, d'ex-libertaires et des syndicalistes, distribuaient leur journal à la porte de la SAVIEM (Saint-Ouen) des membres du PCF les ont agressés violemment aux cris de « fascistes », « voyous », « OAS » et autres injures, le tout assorti de coups de poings.

Ainsi des méthodes que l'on aurait pu croire bonnes après le 22^e congrès du PCUS sont réemployées par nos staliniens français.

Le mouvement ouvrier dans son ensemble ne peut que condamner de tels actes qui, loin d'éviter la division, n'ont comme seul résultat que de renforcer les tendances apolitiques ou anticommunistes dans la classe ouvrière.

Mais pourquoi les staliniens du PCF réagissent-ils de cette manière en ce moment ? C'est que l'impuissance de sa politique à conduire les masses vers le socialisme se trouve actuellement ressentie par une avant-garde encore restreinte mais réelle et cette avant-garde trouve un écho à l'intérieur du PCF.

Cette situation d'ailleurs nous oblige à dire aux camarades de « la Voix ouvrière » que leur manière sectaire de présenter la CGT et le PCF comme étant les fourriers du fascisme contribue non à isoler la direction du PCF de sa base mais à soulever l'indignation de celle-ci.

Une compréhension des phénomènes qui à l'intérieur du mouvement dirigé par les staliniens commencent à mettre en cause la direction de Thorez les aiderait à aborder de manière moins mécanique, sectaire les militants qui chaque jour militent, combattent contre le fascisme.

Les militants sont d'autant moins sensibles à ces critiques qu'elles proviennent de milieux extérieurs à leur expérience propre et les trouvent d'autant moins fondées que les Renard et Lambert (militants F.O.) leur apparaissent beaucoup plus tendres avec l'opportunisme, pour ne pas dire plus, d'un Bothereau.

« LE CANARD ENCHAÎNÉ » POURSUIVI PAR LE MINISTRE DES ARMÉES

A la requête de Messmer, le Canard enchaîné — qui l'eût cru — est cité à comparaître devant le tribunal de grande instance de la Seine, le 31 mars prochain.

L'article incriminé est vieux d'un an.

Le Messmer ne craint pas le ridicule. C'est, en effet, la première fois que le Canard enchaîné est poursuivi. Gageons que le 31 mars les rieurs seront nombreux, d'autant plus nombreux (Messmer décidément joue de malheur), que ce jour est un samedi.

Le rire peut être une arme politique. Dans cette affaire s'il aide à déconsidérer encore un peu plus l'éminent maître des scrogneu, il aura servi une fois encore la cause révolutionnaire.